

Établissement : *Aurore - La Villa Cœur de Femmes*

Adresse : *54, rue du Ruisseau
PARIS 75014*

Historique :

La VILLA Cœur de Femmes est un centre de stabilisation du pôle Urgence de l'association AURORE. Le collectif se décline sous forme de cuisine collective, d'ateliers proposés, de participation aux tâches ménagères sous forme de responsabilité...).

L'entrée sur le site se fait toujours dans une chambre double, puis dès que c'est possible, les résidentes sont en chambre simple.

Effectif total : *40*

Composition des effectifs :

- *Femmes isolées*
 - *Couples : avec ou sans enfant*
-

Spécificités des publics accueillis :

- *Tout public*
-

Tranche d'âge :

- *Pas de critère d'âge*
-

Modalité d'hébergement :

2 chambres doubles

28 chambres simples

4 studios équipés (pour les couples)

Typologie des chambres :

Chambres simples pour la majorité et doubles pour 2 d'entre elles. Chaque chambre ferme à clé. Dans chaque chambre, il y a un lavabo. Les sanitaires et douches sont sur le palier, à partager entre 2 ou 3 personnes.

Accès et chambres « Personne à Mobilité Réduite » / Ascenseur :

1 studio accessible aux personnes à mobilité réduite.

Chambres et studios répartis sur 5 étages AVEC ascenseur.

Restauration :

Les repas sont réalisés sur place par les résidentes elles-mêmes et pris ensemble avec l'équipe.

Participation financière :

30% des ressources pour toutes les personnes en chambre simple. 15% pour les personnes en chambre double et 15% également pour les couples en studios car ils gèrent leurs achats alimentaires.

Hébergement enfant :

Non pas d'hébergement des enfants. Possibilité de visite en journée et le week-end.

Animaux : *Non*

Type d'accompagnement :

L'accompagnement est individualisé à chaque personne en fonction de son parcours. Un contrat de séjour est signé à l'arrivée pour 6 mois et reconductible autant que nécessaire. Un projet personnalisé est réalisé avec la référente (en lien avec la chef de service). L'aspect collectif de l'accompagnement est valorisé avec des ateliers et une participation demandée aux tâches ménagères et à la confection des repas.

Composition de l'équipe :

- 7 animatrices socio-éducatives*
- 1 maîtresse de maison*
- 1 agent d'accueil*
- 2 veilleurs de nuit*
- 1 chef de service*
- Un groupe d'environ 5 bénévoles qui interviennent sur des activités spécifiques*

Examen de la candidature :

Dès lors qu'une place se libère, elle est remontée au SIAO. Un entretien est proposé dans les 3 jours qui suivent l'orientation faite par le SIAO.

La chef de service examine la candidature.

Un contact est pris avec le prescripteur au préalable, un échange sur la situation est idéalement réalisé. Puis, le contact est pris soit directement avec la personne par téléphone soit via le prescripteur selon les situations.

L'entretien :

Un seul entretien est prévu, la plupart du temps avec la chef de service et un membre de l'équipe si possible. Sont abordés le parcours de la personne et ce qu'elle souhaite ; puis ce que nous proposons dans notre accompagnement et la prise en charge. Une visite de la structure est proposée et faite systématiquement en suivant l'entretien.

Délai d'admission :

La décision est prise juste après l'entretien et est donnée directement à la personne (sauf si besoin de plus d'informations pour les situations complexes ; ce qui est très rare). L'admission peut se faire en suivant l'entretien selon l'urgence de la situation ; sinon très rapidement, sous 2 ou 3 jours.

Signalement des places au SIAO :

Dès lors que nous savons qu'une place va se libérer, nous prévenons le SIAO afin d'anticiper la vacance des places.

Contraintes horaires/horaires d'ouverture :

Le centre fonctionne H24.

Les horaires de retour se font avant 1h du matin en semaine ; 2h du matin le vendredi et le samedi (sauf situation exceptionnelle et travail).

Accompagnement proposé :

Une référente par personne qui établit le projet personnalisé en accord avec la chef de service. Un contrat de séjour signé pour 6 mois renouvelable autant de fois que nécessaire. Des entretiens individuels réalisés chaque semaine avec la référente afin d'établir les démarches à réaliser et l'avancée du projet.

Des ateliers collectifs proposés régulièrement.

Une participation sous forme de responsabilisation aux tâches ménagères du lieu et à la confection des repas.

Visite :

Des visites sont possibles en semaine et le week-end de 10h à 19h, ce qui est possible dans les chambres. Cela doit être posé au préalable avec les personnes de l'équipe présentes.

Partenaires extérieurs :

Partenariat avec l'équipe mobile précarité du 18ème ; avec l'Atelier SANTE VILLE.

Partenariats culturels divers et variés (Culture du Cœur, Culturellement vôtre, les Relais Culturels...) ;

Partenariat ANCV ;

Partenariat CIVAM pour des séjours de rupture à la ferme.

Partenariat en cours avec MDDE, Avidom (emploi insertion)

Conseil de vie sociale ou autres modes de participation des usagers :

Une réunion hebdomadaire avec les résidents, le jeudi matin ou soir en alternance.

Un CVS se tient 3 fois par an.
